

Décision

Générale

colonial

Décision n° 71-886/SG/ESJ portant nomination d'instituteurs stagiaires du cadre territorial.

n° 71-886/SG/ESJ

Ministère

MINISTERE DE L'ENSEIGNEMENT, DES SPORTS ET DE
LA JEUNESSE

Date de publication

18 juin 1971

Numéro JO

n° 13 du 10/07/1971

Date du numéro

10 juillet 1971

TEXTE INTÉGRAL

Art. 1°. — Les élèves-instituteurs ci-après désignés, admis à l'examen du certificat élémentaire de fin d'études normales, session du 17 mai 1971, sont nommés, pour compter du 1 octobre 1971, instituteurs stagiaires (indice 450) : MM. Abdillahi Douale Wais; Mohamed Issa Meigag ; A Mohamed Hassan Sultan; Omar Areh Bouh, nd Ougoure Hassan Ibrahim ; ie Azam Houssein Ali; ou. Ahmed Obsié Robleh; Abdourahmin Abdou Kassim ; Abdillahi Farah Loudone; Yacin Hassan Liban Mi un Mlle Mariam Iman Kahin Art. 2 — Sur proposition du jury de l'examen du certificat élémentaire de fin d'études normales, les élèves-instituteurs ci-après désignés sont autorisés à redoubler l'année de formation professionnelle : MM. Abdillahi Elmi Houdon ; Koulmiej Ismaël Abdi ; Abdi1Ocman Osman omar; Art. 3. — Sur proposition du jury de l'examen du certificat élémentaire de fin d'études normales, MM. Ahmed Houssein Ibrahim et Oblick Carton Dibeth cesseront d'être élèves-instituteurs le 30 septembre 1971.